



Hôtel de Ville

59283 RAIMBEAUCOURT

Raimbeaucourt, le mercredi 28 juillet 2021

Mesdames, Messieurs,  
Les Membres du Conseil Municipal

E.V.

CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE

CONVOCAATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes priés d'assister à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera le :

**Mardi 03 août 2021  
à 19 heures  
Salle polyvalente Gilles DUTILLEUL**

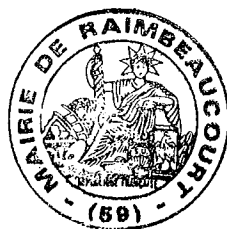
L'ordre du jour est le suivant :

1. Aménagement d'un espace urbain paysager dans le cadre de la revitalisation du Centre Bourg – Attribution et autorisation de signature du marché.
2. Questions diverses.

*L'ordre du jour de la réunion, la note de synthèse et le plan du projet insérés dans le dossier du Conseil Municipal mis à la disposition des élus en mairie sont également consultables sur le site Internet de la commune [www.raimbeaucourt.fr](http://www.raimbeaucourt.fr).*

*De plus, les mesures dérogatoires du fonctionnement des conseils municipaux continuent de s'appliquer jusqu'au 30 septembre 2021 et restent les mêmes. Ainsi chaque élu peut être porteur de deux pouvoirs. En cas de besoin, ces documents sont joints au présent envoi.*

Les Raimbeaucourtois sont également informés de la date de la réunion par le biais de l'application smartphone.



Le Maire,

Alain MENSION

Note de synthèse

1. Aménagement d'un espace urbain paysager dans le cadre de la revitalisation du Centre Bourg – Attribution et autorisation de signature du marché.

Pour l'aménagement d'un espace urbain paysager dans le cadre de la revitalisation du centre bourg, parcelles B 869 et 870, 31, rue Jules Ferry, une consultation des entreprises a été lancée en procédure adaptée avec une remise des plis fixée au lundi 26 juillet 2021 – 12 heures et un avis de marché publié au BOAMP ainsi que sur le profil d'acheteur le 02 juillet 2021.

Ce marché a fait l'objet d'une décomposition en deux lots :

- lot 1 : voirie, assainissement et réseaux divers
- lot 2 : espaces verts et mobilier

Le montant global des travaux estimé par la maîtrise d'œuvre était de 367 100,50 € HT, 309 012,00 € HT pour le lot 1 et 58 088,50 € HT pour le lot 2.

Le marché prévoit une prestation supplémentaire éventuelle (option) au lot 1 :

PSE 1 : Plus-value pour la réalisation de la voirie en béton désactivé bouchardé ép. 15cm (à la place d'une voirie en enrobé).

Le montant des travaux de la PSE1 est estimé à 15 416,00 € HT

6 plis ont été reçus :

- 2 plis pour le lot 1
- 4 plis pour le lot 2

Le rapport élaboré par la maîtrise d'œuvre, qui est joint en annexe de la présente note de synthèse, donne le détail de l'analyse de ces plis.

Cette analyse conclut que pour le lot n°1, le groupement d'entreprises COLAS France, établissement de Valenciennes, ZAC des Poutrelles, 59125 TRITH-SAINT-LEGER/ID VERDE, Agence de Bouchain, 653, Avenue Kennedy, 59111 BOUCHAIN, se classe 1<sup>er</sup> comme suit :

Critère Valeur technique /60 points	Critère Prix /40 points	Total /100points
50	40	90

Le montant de l'offre de base avec l'option PSE est de 295 147,02 € HT

Pour le lot n°2, l'analyse conclut que l'entreprise ID VERDE se classe 1<sup>ère</sup> comme suit :

Critère Valeur technique /60 points	Critère Prix /40 points	Total /100points
58	40	98

Le montant de l'offre est de 51 773,97 € HT.

Compte tenu de ces résultats, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'attribuer le marché comme suit :

→ pour le lot n°1 :

- avec l'option PSE, au groupement d'entreprises COLAS/ID VERDE pour un montant de 295 147,02 € HT

→ pour le lot n°2, à l'entreprise ID VERDE pour un montant de 51 773,97 € HT

Soit un montant global de marché de 346 920,99 € HT.

- d'autoriser M. le Maire à signer l'ensemble des pièces et documents se rapportant à cette décision

Le plan du projet, déjà présenté le 21 avril dernier, est joint en annexe de la présente, consultable dans le dossier du Conseil Municipal mis à la disposition des élus en mairie. Le plan est également consultable sur le site Internet de la commune.

## 2. Questions diverses.